

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:65950-2016:TEXT:FR:HTML>

**France-Chaumont: Services d'architecture, services de  
construction, services d'ingénierie et services d'inspection  
2016/S 040-065950**

**Avis de concours**

Ce concours est couvert par: la directive 2004/18/CE

**Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice**

**I.1) Nom, adresses et point(s) de contact**

Agglomération de Chaumont

Hôtel de Ville de Chaumont — place de la Concorde — BP 564

Point(s) de contact: M. Bruno Weingaertner — direction des sports — chef de projet

À l'attention de: Mme la présidente

52012 Chaumont

FRANCE

Téléphone: +33 0325306028

E-mail: [bweingaertner@ville-chaumont.fr](mailto:bweingaertner@ville-chaumont.fr)

**Adresse(s) internet:**

Adresse générale du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice: <http://www.agglo-chaumont.fr>

Accès électronique à l'information: <http://chaumont-agglo.marcoweb.fr>

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique: <http://chaumont-agglo.marcoweb.fr>

**Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:** auprès du ou des points de contact susmentionnés

**Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus:**

Agglomération de Chaumont

Hôtel de Ville de Chaumont — place de la Concorde — BP 564

52012 Chaumont Cedex

E-mail: [marches.publics@ville-chaumont.fr](mailto:marches.publics@ville-chaumont.fr)

Adresse internet: <http://chaumont-agglo.marcoweb.fr>

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées:**

Agglomération de Chaumont — direction juridique commande publique

C'Sam — pôle marchés publics — C'Sam — bâtiment principal — niveau r + 2 — bureau A 204 — 5 avenue Emile Cassez

52000 Chaumont

Téléphone: +33 0325305972

E-mail: [marches.publics@ville-chaumont.fr](mailto:marches.publics@ville-chaumont.fr)

Adresse internet: <http://chaumont-agglo.marcoweb.fr>

**I.2) Type de pouvoir adjudicateur**

Autorité régionale ou locale

**1.3) Activité principale**

Services généraux des administrations publiques

- 1.4) **Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs/entités adjudicatrices**  
Le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs/entités adjudicatrices: non

**Section II: Objet du concours/description du projet**

II.1) **Description**

II.1.1) **Intitulé attribué au concours/projet par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice:**

Concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un centre aquatique, sportif et culturel.

II.1.2) **Description succincte:**

Les ensembles fonctionnels programmés en base sont les suivants:

Pour les espaces communs:

Un espace d'accueil général avec sas, hall, banque d'accueil..

Un pôle administratif comprenant une salle modulable;

Des locaux médicaux;

Pour les espaces extérieurs communs:

Les espaces d'accès mutualisés comprenant un parvis, des places de stationnement..

Pour l'espace salle multisports:

Un pôle administratif;

Un pôle vestiaire/sanitaires-douches;

Des tribunes comprenant un espace «Presse», un espace «Partenaires et Vip», un espace «Grand public»;

Une aire de jeux;

Des espaces de stockage;

Une salle de musculation;

Pour l'espace centre aquatique:

Un pôle administratif;

Un pôle vestiaires/sanitaires-douches;

Une halle des bassins comprenant notamment un bassin sportif, un bassin d'activités, un bassin d'apprentissage et ludique, une pataugeoire, des tribunes, des surfaces de plages, des locaux annexe;

Un espace balnéodétente comprenant saunas, jacuzzis, hammam..

Des locaux techniques et de service;

Des espaces extérieurs (pentagloss, bassin ludique, solarium végétal, solarium minéral, un jardin zen....);

pour l'espace salle de spectacle (zone mutualisée avec la salle des sports):

Un espace scénique composé d'une scène, de gradins amovibles et d'une régie;

Un espace artistes et techniciens;

Des espaces techniques.

Les ensembles développés en options du projet sont les suivants:

Option plaine de jeux aqualudique extérieure;

Option local détente, catering et sanitaires à destination des artistes.

L'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux par le maître d'ouvrage est de 21 134 000 EUR (HT) (valeur décembre 2015).

Le niveau de concours est «Esquisse +».

La mission de maîtrise d'oeuvre comprend les éléments suivants:

Mission de base: esq +, aps, apd, pro, act, det, visa, aor.

Missions complémentaires quantitatifs, exe partielles + synthèse, ssi, opc, signalétique, mobilier.

- II.1.3) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**  
71000000

**Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

III.1) **Critères de sélection des participants:**

Les candidats admis à concourir seront sélectionnés sur la base des critères suivants:

Conformité administrative du dossier;

Compétences du groupement et cohérence de l'équipe constituée au regard des exigences formulées;

Adéquation des moyens techniques, humains et financiers de l'équipe au regard de la nature du projet;

Pertinence et adéquation des références transmises au regard de la nature, du dimensionnement et de la complexité du projet.

III.2) **Information relative à la profession**

La participation est réservée à une profession particulière: oui

Architecte.

**Section IV: Procédure**

IV.1) **Type de concours**

Restreinte

Nombre de participants envisagé: 3

IV.2) **Noms des participants déjà sélectionnés**

IV.3) **Critères d'évaluation des projets:**

Les critères d'évaluation des projets seront les suivants:

Qualité de la réponse architecturale et de l'intégration du projet dans son environnement;

Qualité des organisations fonctionnelles: aquatique, sportive, culturelle et grand public;

Réalisme économique du projet intégrant une approche en coût global;

Adéquation et pertinence des solutions techniques proposées pour répondre au programme technique;

Calendrier de l'opération.

IV.4) **Renseignements d'ordre administratif**

IV.4.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice:**

IV.4.2) **Conditions d'obtention des documents contractuels et des documents additionnels**

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents: 25.3.2016 - 17:00

Documents payants: non

IV.4.3) **Date limite de réception des projets ou des demandes de participation**

Date: 25.3.2016 - 17:00

IV.4.4) **Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés**

Date: 9.5.2016

IV.4.5) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation**

français.

IV.5) **Récompenses et jury**

IV.5.1) **Information sur les primes:**

Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s): oui

nombre et montant des primes à attribuer: Sur proposition du jury, chaque candidat admis à concourir et

qui aura remis des prestations conformes aux exigences du concours recevra une indemnité d'un montant

maximum de 90 000 EUR (HT).

IV.5.2) **Détail des paiements à verser à tous les participants**

La prime sera versée dans un délai de 30 jours à compter de la décision du représentant du pouvoir adjudicateur. Le montant de la prime pourra être réduit conformément aux propositions du jury si les prestations demandées ne répondent pas intégralement aux exigences du concours. S'agissant du lauréat, cette indemnité constitue une avance sur ses honoraires.

**IV.5.3) Contrats faisant suite au concours**

Le lauréat ou l'un des lauréats du concours devra/devront être attributaire(s) des contrats de services faisant suite au concours: oui

**IV.5.4) Décision du jury**

La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice: non

**IV.5.5) Noms des membres du jury sélectionnés**

1. les membres du jury dont l'identité est connue à la date d'envoi du présent avis sont Mme la Présidente de l'agglomération ou son représentant, Président du jury, les membres élus de l'agglomération de Chaumont. Les autres membres du jury seront désignés ultérieurement conformément à l'article 24 du code des marchés publics

**Section VI: Renseignements complémentaires**

**VI.1) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: oui  
Référence(s) du/des projet(s) et/ou programme(s): Feder.

**VI.2) Informations complémentaires:**

1. Conditions de participation/compétences attendues des équipes

Un architecte qui sera obligatoirement mandataire du groupement et qui devra constituer une équipe de maîtrise d'oeuvre réunissant les compétences minimales suivantes:

Architecture: le candidat devra fournir une attestation d'inscription à l'ordre des architectes ou, à défaut, un diplôme reconnu par l'ordre des architectes ou visé par la directive 85/384/CEE du Conseil du 10.6.1985;

Économie de la construction: les compétences en économie de la construction devront être justifiées par la qualification OPQTECC ou équivalente (références). Cette compétence pourra être intégrée soit par l'architecte, soit par le BET ou assurée par une structure indépendante;

Études techniques (structures et fluides/thermiques/traitement de l'eau/traitement de l'air.): un BET pluridisciplinaire ou plusieurs bureaux d'études spécialisés devront faire partie de l'équipe. Les compétences doivent couvrir l'ensemble des techniques du bâtiment. Les qualifications OPQIBI correspondantes ou équivalentes (références) devront être fournies;

Aménagements extérieurs (VRD);

Acoustique;

Systèmes de sécurité incendie (SSI);

Scénographie;

Graphisme;

D'une manière générale l'équipe devra être composée de façon à répondre au mieux à la nature et à la complexité du projet.

En cas de groupement, la forme souhaitée par l'agglomération de Chaumont est un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

La présente consultation comporte une clause d'exclusivité (article 51 du code des marchés publics).

L'architecte mandataire ne pourra être membre que d'un seul groupement. Une même structure ne pourra par ailleurs être membre que de deux groupements maximum (y compris sous-traitants).

L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'agglomération de Chaumont souhaite que le projet soit conçu dès la phase concours sur la base d'un modèle numérique de type «Bim». Une interface numérique devra être fournie à la maîtrise d'ouvrage.

2 — conditions de participation / documents à produire:

Dossier administratif.

Le candidat devra remettre:

Une lettre de candidature (formulaire Dc1 dans sa dernière version ou équivalent) intégralement complétée, datée et signée faisant apparaître la composition de l'équipe (cotraitants), le mandataire du groupement, et pour ce dernier l'attestation d'inscription à l'ordre des architectes ou équivalent;

Pour chacun des cotraitants (ou sous-traitant) composant l'équipe:

La déclaration du candidat (formulaire Dc2 dans sa dernière version ou équivalent) intégralement complétée, datée et accompagnée des certificats de qualification ou équivalents (liste de références);

La copie du jugement en cas de redressement judiciaire.

Les formulaires DC sont disponibles gratuitement à l'adresse suivante: <http://www.minefe.gouv.fr>

Dossier technique:

Pièce n° 01: Une note de présentation de l'équipe au format A4 dans laquelle le candidat exposera la répartition des tâches entre cotraitants (et sous-traitants éventuels), l'organisation envisagée (organigramme), les profils mobilisables ainsi que la vision et l'intérêt de l'équipe pour le projet;

Pièce n° 02: Le cadre-type proposé permettant d'identifier tous les membres du groupement, leurs coordonnées (y compris site internet), effectifs, chiffres d'affaires des trois dernières années, leur rôle dans le groupement, leurs compétences et une sélection de quatre références significatives en lien avec le projet réalisées au cours des trois dernières années (centre aquatique et/ou de spectacles ou projet de complexité équivalente). Mention sera faite le cas échéant de l'utilisation de l'outil numérique Building Information Modeling (Bim).

Le cadre-type peut être téléchargé gratuitement via le site <http://chaumont-agglo.marcoweb.fr>

Chaque référence mentionnée dans le cadre-type devra faire l'objet:

D'une note synthétique de présentation d'une page au format A4 avec indication du maître d'ouvrage, de la nature du programme, du lieu d'exécution, du type de mission effectuée, des caractéristiques architecturales, fonctionnelles et techniques de l'opération (environnement/intégration/volumes/principes constructifs/matériaux/particularités de fonctionnement/solution thermique..), des surfaces construites (HO ou utiles), du délai de réalisation, du coût.

De photographies en couleur des ouvrages réalisés (ou en cours de réalisation) et des réductions couleur de plans et façades illustrant ces réalisations mises en forme sous 4 diapositives au format Powerpoint.

Pièce n° 03: Un dossier au format libre de références de moins de trois ans et portant indication du maître d'ouvrage, le cas échéant du conducteur d'opération, de la surface de planchers réalisée ou prévue et du coût de l'opération.

Les pièces constitutives du dossier technique devront intégrer et respecter la numérotation décrite ci-dessus.

En cas de remise par voie papier, les pièces constitutives du dossier technique devront également être produites sur support physique électronique (cd rom ou clef usb)

3 — conditions de remise des candidatures

Les candidatures pourront être déposées à l'agglomération de Chaumont — direction juridique commande publique — pôle marchés publics — C'Sam — bâtiment principal — 5 avenue Émile Cassez — 52000 Chaumont, tous les jours ouvrables de 8:30 à 12:00 et de 13:30 à 17:00 ou envoyés en recommandé avec accusé de réception à la même adresse.

Les plis devront mentionner sur l'enveloppe «Concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un centre aquatique, sportif et culturel — ne pas ouvrir».

Les candidatures peuvent également être déposées par voie dématérialisée via le profil d'acheteur suivant: <http://chaumont-agglo.marcoweb.fr> . Les modalités pratiques de remise sont détaillées sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge de chaque candidat. Les documents transmis par voie électronique sont signés par le candidat au moyen d'un certificat électronique garantissant son identification. Le candidat peut effectuer «À titre de copie de sauvegarde» une transmission de ses documents sur support physique électronique ou sur support papier dans les délais impartis pour la remise des candidatures. Cette copie doit être placée sous pli scellé reprenant le libellé de la consultation et comportant la mention «copie de sauvegarde». Dans le cas où un programme comportant un virus est détecté et en l'absence de «copie de sauvegarde», aucune réparation ne sera effectuée. Les documents sont réputés n'avoir jamais été reçus. Conformément aux dispositions de l'article 56 du code des marchés publics, le pouvoir adjudicateur retient le mode de transmission suivant: support papier.

4 — modalités de financement et de paiement:

Fonds propres de l'agglomération de Chaumont et fonds extérieurs. Paiement par mandat administratif sous 30 jours. Prix révisables.

5 — procédures de recours:

Instance chargée des procédures de recours.

Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne

25 rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne Cedex

Tél. 03 26 66 86 87.

Fax: 03 26 21 01 87.

E-mail: [greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr](mailto:greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr)

Adresse internet: <http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours.

Greffe du tribunal administratif de Châlons-en-Champagne

25 rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne Cedex

Tél. 03 26 66 86 87.

Fax: 03 26 21 01 87.

E-mail: [greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr](mailto:greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr)

Adresse internet: <http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr>

6 — renseignements complémentaires:

Renseignements relatifs aux aspects «Fonctionnels» du projet

M. Bruno Weingaertner — direction des sports — chef de projet — 03 25 30 60 28 — [bweingaertner@ville-chaumont.fr](mailto:bweingaertner@ville-chaumont.fr)

Renseignements relatifs aux aspects «Techniques» du projet:

Mme Adrienne Krzakala — directrice générale adjointe développement aménagement environnement — 03 25 30 60 81 — [akrzakala@ville-chaumont.fr](mailto:akrzakala@ville-chaumont.fr)

7 — divers:

Lieu d'implantation du projet: Chaumont — quartier du Haut du Val.

Le présent marché est couvert par l'accord sur les marchés publics.

Unité monétaire: euro.

S'agissant d'une procédure restreinte comprenant une phase préalable de sélection de candidatures, le dossier de consultation des concepteurs (DCC) comprenant le programme fonctionnel et technique de l'opération,

le règlement de concours ainsi que le projet de marché sera uniquement transmis au 3 candidats admis à concourir.

S'agissant de la phase «candidatures», toutes les informations utiles figurent dans le présent document  
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 22.2.2016.

VI.3) **Procédures de recours**

VI.3.1) **Instance chargée des procédures de recours**

VI.3.2) **Introduction des recours**

VI.3.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours**

VI.4) **Date d'envoi du présent avis:**

22.2.2016